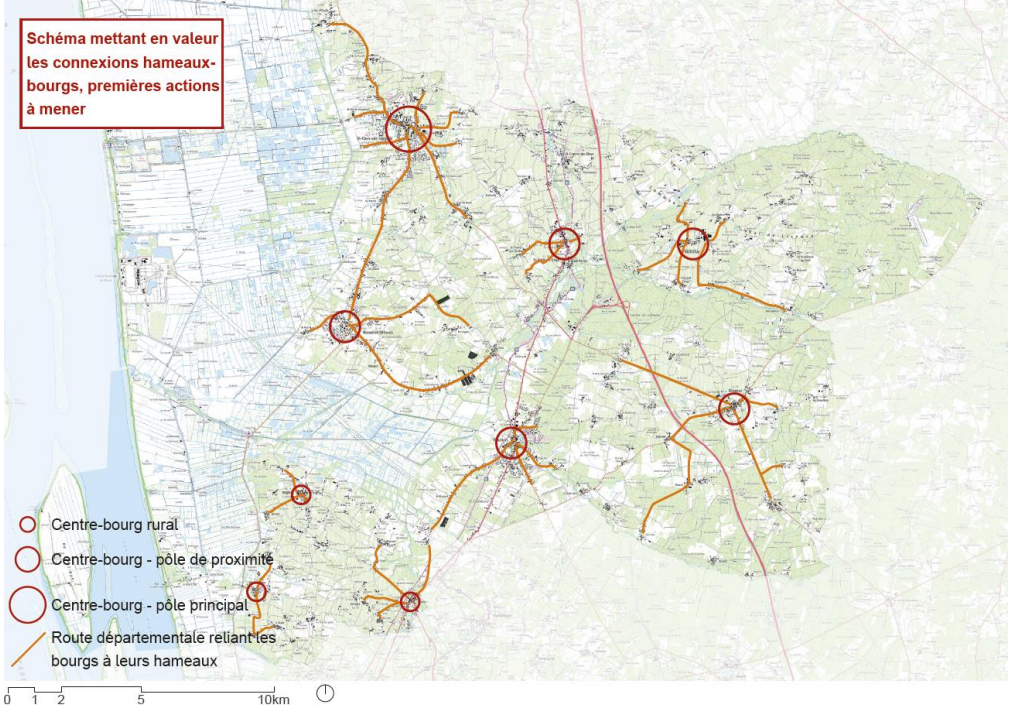


Action 05.04 – Élaborer un schéma directeur vélo

Axe 05 : encourager les alternatives à l'autosolisme


| | | | |
|--|---|------------------------------------|---------------------|
| <p>Localisation de l'action</p> |  <p>Schéma mettant en valeur les connexions hameaux-bourgs, premières actions à mener</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Centre-bourg rural ○ Centre-bourg - pôle de proximité ○ Centre-bourg - pôle principal — Route départementale reliant les bourgs à leurs hameaux | | |
| <p>Objectif de l'action</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Tracer les connexions entre agrégats urbains et polarités - Étudier l'aménagement d'itinéraires sécurisés clairement identifiés et lisibles ; - Anticiper l'équipement des bourgs à prévoir (zones rencontre, arceaux, stations gonflage, etc.) | | |
| <p>Description de l'action</p> | <p>La spécificité du territoire de l'estuaire est que chaque commune possède de nombreux hameaux. Ces hameaux constituent une bonne part des habitants de la communauté de communes, et sont dépourvus de services de proximité, rôle que doivent remplir les centres-bourg. Cette répartition de l'activité génère des trajets quotidiens réalisés en grande majorité en voiture, alors que ces trajets répondent à des distances franchissables en vélo (<5km). Les routes sont cependant extrêmement dangereuses pour les modes doux. Afin d'encourager la pratique quotidienne du vélo, et en complément de l'offre destinée aux cyclotouristes, une adaptation de ces voies reliant hameaux et polarités est donc nécessaire à l'échelle de la communauté de communes. Pour organiser les tracés ainsi que les phasages pour organiser les travaux de voirie sans détériorer le réseau viaire intercommunale, une étude spécifique est opportune.</p> | | |
| <p>Priorité de l'action</p> | <p>Forte</p> | <p>Maturité de l'action</p> | <p>Forte</p> |
| <p>Maitre d'ouvrage</p> | <p>Communauté de communes de l'Estuaire</p> | | |
| <p>Partenaires techniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Département - Région (la fabrique de la mobilité) | | |
| <p>Partenaires financiers</p> | <ul style="list-style-type: none"> - FEDER S5-F1 Mobilité - Etat (DETR) | | |

| | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Département - Région | |
| Dépenses prévisionnelles | | Cout €HT estimé |
| | Étude pour schéma directeur vélo | 30 000 €HT |
| Plan de financement | | |
| Feuille de route opérationnelle | Première étape | Montage d'un cahier des charges et choix du bureau d'étude |
| | | Pour que les enjeux urbains et paysagers spécifiques du territoire soient pris en compte, nous suggérons à ce stade que l'équipe à choisir possède des compétences en architecture, urbanisme et paysage. |
| | Deuxième étape | Diagnostic paysager, urbain et routier |
| | | L'enjeu du diagnostic est de comprendre le fonctionnement routier et le maillage viaire à l'échelle de la communauté de commune et à plus grande échelle ; de retranscrire les types d'aménagement routier selon les types de voie et le trafic qu'elles supportent, mais aussi les déplacements des acteurs du territoire (habitants et travailleurs). Ce travail préalable permettra de proposer des solutions les mieux adaptées au territoire. |
| | | Un travail cartographique, mais aussi de terrains est donc primordial pour cette phase |
| | | Délai : 3 mois |
| | Troisième étape | Schéma directeur des déplacements – scénarios |
| | | À l'aune du diagnostic, le bureau d'étude pourra proposer de premiers scénarios de schéma directeur, comprenant les éléments de mission suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Choix des voies à aménager, mettant en avant des itinéraires cyclables - Propositions types d'aménagement (avec estimatifs chiffrés) - Phasage des aménagements à prévoir et budget estimatif pour la mise en œuvre des tronçons de voies |
| | | Délai : 2 mois |
| | Quatrième étape | Modifications et ajustements du schéma directeur suite aux échanges avec les élus et techniciens du territoire, et remise du document finalisé |
| L'issu de l'étude devrait permettre d'enclencher rapidement les premières mises en œuvre des premiers tronçons identifiés. | | |
| Délai : 1 mois | | |
| Délai global de l'action | 6 mois | |
| Autres programmes et contrats territorialisés | <ul style="list-style-type: none"> - Contrat Opérationnel de Mobilité Haute Gironde - PLUI-H de l'Estuaire en cours - Ambition n°6 du projet de territoire de la CC Estuaire « Affirmer le positionnement écotouristique de notre territoire fluvial et rural » - Ambition n°10 du projet de territoire de la CC Estuaire « Favoriser un meilleur accès aux services et aux activités» | |

| | |
|----------------------------|---|
| Impacts de l'action | Sur la revitalisation des centres-bourg : Fort Sur la revitalisation du territoire : Fort |
| Annexe | - Action liée : <ul style="list-style-type: none">○ Action 05.05 : aménager un tronçon-test de piste cyclable |

Action 05.05 – Aménager un tronçon test d'aménagement cyclable

Axe 05 : encourager les alternatives à l'autosolisme

| | | | |
|---------------------------------|--|-----------------------------|----------------|
| Localisation de l'action |  <p>Tronçon de la D255 reliant le centre-bourg de Braud-et-Saint-Louis et celui de Saint-Ciers-sur-Gironde</p> | | |
| Objectif de l'action | <ul style="list-style-type: none"> - Relier les deux pôles d'équipements par des aménagements sécurisés pour les différents cyclistes qui l'emprunteront (collégiens, familles, etc.) - Démontrer par un aménagement concret la politique volontariste de développement des mobilités douces sur le territoire | | |
| Description de l'action | <p>Une étude de maîtrise d'œuvre comportant un volet paysager, architectural et urbain permettra de préparer au mieux la mise en œuvre des aménagements, organisés en tronçons selon les secteurs : entrée de ville, route de campagne, hameaux...</p> | | |
| Priorité de l'action | Forte | Maturité de l'action | Faible |
| Maitre d'ouvrage | Communauté de communes de l'Estuaire | | |
| Partenaires techniques | <ul style="list-style-type: none"> - Département - Région (la fabrique de la mobilité) | | |
| Partenaires financiers | <ul style="list-style-type: none"> - Région Nouvelle Aquitaine (Voir appel à projet « nature et transition ») - FEDER S5-F1 Mobilité - DETR 7.7 ou 7.5 - Département (voir guide d'aides aux investissements 2023) | | |
| Dépenses prévisionnelles | | | Cout HT estimé |
| | Études techniques (moe, moa, BET, géomètres...) | | 200 000 € HT |
| | Travaux | | 1 000 000 € HT |

| | | |
|--|--|---|
| Plan de financement | | |
| Feuille de route opérationnelle | Première étape | Montage d'un cahier des charges et choix du bureau d'étude |
| | | Pour que les enjeux urbains et paysagers spécifiques du territoire soient pris en compte, nous suggérons à ce stade que l'équipe à choisir possède des compétences en architecture, urbanisme et paysage. |
| | | Délai : 2 mois |
| | Deuxième étape | Études de maîtrise d'œuvre (DIAG-AVP-PRO-DCE-ACT) |
| | | Délai : 9 mois |
| | Troisième étape | L'étude de maîtrise d'œuvre devra prévoir un phasage des travaux ainsi qu'un plan de circulation temporaire en cas de neutralisation du trafic sur un tronçon de voirie |
| Chantier : 8 mois | | |
| | Délai global de l'action | 19 mois |
| Autres programmes et contrats territorialisés | <ul style="list-style-type: none"> - Plan Vélo Collège Département de la Gironde - Contrat Opérationnel de Mobilité Haute Gironde - PLUI-H de l'Estuaire en cours - Ambition n°10 du projet de territoire de la CC Estuaire « Favoriser un meilleur accès aux services et aux activités» | |
| Impacts de l'action | Sur la revitalisation du territoire : Fort | |
| Annexe | <ul style="list-style-type: none"> - Action liée : <ul style="list-style-type: none"> o Action 05.04 : élaborer un schéma directeur vélo | |

